

Compte-rendu de l'atelier thématique n° 1 : l'enseignement à distance

Rapporteurs : Mgr Pierre André, recteur de l'Université Notre-Dame d'Haïti et Didier Oillo, directeur de l'Innovation pédagogique à l'AUF

Après un tour de table qui a permis de dégager les premières impressions des participants et la vision des deux Haïtiens présents, Mgr Pierre André et Patrick Hattier, le groupe a rappelé l'importance de l'enseignement à distance, à la fois pour la gestion des urgences et pour les perspectives de reconstruction.

Selon les collègues haïtiens, les étudiants restent motivés pour reprendre leurs études sur place, mais le risque de démobilisation et d'exode à l'étranger est important. Il faut sédentariser à la fois le corps enseignant et les étudiants. La formation ouverte et à distance est une solution pour la reprise rapide des études. Cependant il faut prendre en compte la temporalité de l'action :

- la phase d'urgence, d'une durée de 6 mois, avec pour nécessité de poursuivre les études commencées et de démarrer une nouvelle année académique ;
- la phase de récupération, d'une durée de 18 mois, lors de laquelle des programmes courts de formation correspondant aux besoins immédiats de la société haïtienne seront mis en œuvre ;
- la phase de reconstruction, de début 2012 à fin 2013, lors de laquelle des projets de cursus complets portés par les universités et construits sur le modèle du LMD européens seront élaborés.

Afin d'atteindre ces objectifs, le groupe de travail recommande :

1. Que des points de présence numérique soient installés dans les universités haïtiennes ;
2. Que des moyens soient mis à disposition des universités porteuses de projet de formation à distance correspondant aux besoins du pays.

L'agenda recommandé est le suivant :

- faire un inventaire des priorités des universités haïtiennes en s'appuyant sur la CORPUCA ;
- définir des filières prioritaires afin de structurer des parcours de formation en évitant de les multiplier pour rester à la fois dans la gestion d'urgence et dans la dynamique de reconstruction ;
- mener une réflexion sur les outils les mieux adaptés (audiovisuel, livre, Internet, téléprésence) ;
- former rapidement les ressources humaines nécessaires à l'encadrement d'un tel dispositif ;
- appuyer par des expertises internationales la co-construction des contenus à créer et la ré-ingéniérisation de ceux existants ;
- coordonner le dispositif national.

L'atelier recommande la création d'un groupe de travail en Haïti sous les auspices de la CORPUCA et un miroir en France. Ces groupes ne concentreront sur l'opérationnalité de leurs réflexions.

À très court terme (une à deux semaines) un inventaire et une sélection des cours et conférences filmés disponibles (Canal-U, CanalC2, Universités de tous les savoirs, IRD...) réalisés par une équipe mixte haïtienne composée d'un représentant de la télévision nationale et d'un représentant des universités. Cette sélection sera diffusée sur la télévision nationale de Haïti.

Pour chaque projet de formation à distance, seront identifiés un ou deux porteurs, correspondants du groupe de travail. Ils auront pour mission la mise en œuvre du dispositif ainsi créé.

À court terme également (deux à trois mois) des points de présence numérique seront installés, avec la capacité de produire leur énergie propre.

Les filières prioritaires pourraient être :

- les sciences fondamentales et de la matière ;
- les formations techniques courtes ;
- la formation des maîtres ;
- les formations médicales et en santé publique ;
- les formations répondant aux besoins immédiats de l'État haïtien :
 - gouvernance,
 - cadastre, systèmes d'information géographique,
 - identification des populations et état civil,
 - gestion des crises.

L'atelier recommande une mobilisation du CNAM pour les formations professionnelles courtes et de l'AUF en tant qu'intégrateur des ressources pédagogiques de ses membres.

En conclusion, le recteur Pierre André demande : « que ce qui a commencé aujourd'hui continue demain ».